REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
10	13	12

Date de la convocation
13 septembre 2022

Date d'affichage
13 septembre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 22 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi 22 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Virginie Hernandez, Martine Garniaux, Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Michael Brun, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Florence Baros ;

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Thierry Garessus à Michael Brun

Secrétaire de séance : M. Philippe Beluche

Public :

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220922-2022_28_BIS-DE

Délibération n° 2022-28

Décision modificative n° 01

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2022. Cette DM concerne les dépenses liées au gymnase.

En effet, la somme a été inscrite au compte 21318, il convient de la basculer au compte 2313 (immo en cours de construction).

Il convient également de diminuer les comptes 21312, 2138 et 2151 afin de les basculer au compte 2313 car des avenants ont été signés, et nous n'avons pas les crédits nécessaires.

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
21312/21	Bâtiments scolaires	Invest	D				0.00 €	-40 000.00 €	-40 000.00 €
21318/21	Autres bâtiments publics	Invest	D				430 744.39 €	-1 700 000.00 €	-1 700 000.00 €
2138/21	Autres constructions	Invest	D				0.00 €	-20 000.00 €	-20 000.00 €
2151/21	Réseaux de voirie	Invest	D				0.00 €	-40 000.00 €	-40 000.00 €
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest	D				0.00 €	1 800 000.00 €	1 800 000.00 €

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 23/09/22
Le Maire, Philippe Crépin
~~~~~

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
10	13	12

Date de la convocation
13 septembre 2022

Date d'affichage
13 septembre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 22 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi 22 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Virginie Hernandez, Martine Garniaux, Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Michael Brun, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Florence Baros ;

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Thierry Garessus à Michael Brun

Secrétaire de séance : M. Philippe Beluche

Public :

Envoyé en préfecture le 27/09/2022
Reçu en préfecture le 27/09/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220922-2022_29-DE

Délibération n° 2022-29

Adhésion groupement de commande pour la fourniture et la livraison de dispositifs de signalisation verticale

Le Département propose d'organiser un nouveau groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de dispositifs de signalisation verticale, permanente et temporaire avec la société Lacroix City à l'occasion du renouvellement du marché qui est arrivé à son terme. Il convient d'autoriser M. le Maire à signer cette convention afin de poursuivre les différentes étapes de ce projet.

Le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite que la commune adhère à ce nouveau groupement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :

Accepte d'adhérer au groupement de commande pour la signalisation verticale organisé par le Département.

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 23/09/22
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU